

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

DECEMBRE 2010 - N° 5



**Opération « propreté » : élus
et bénévoles à la déchetterie**



Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES
Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81
www.2c2m-avesnois.fr



Sommaire

- 2 : Editorial.
- 3 : Le fonctionnement de la 2c2m.
- 4 : Bousies : l'histoire du rail.
- 5 : Croix : vestiges de la guerre 39-45 (suite).
- 6 : Le Favril : Saint Druon.
- 9 : Fontaine : le kiosque à musique.
- 10 : Forest : souvenirs de la libération.
- 12 : Locquignol : les évacués en 40.
- 13 : Maroilles : la Légion d'Honneur (suite).
- 15 : Preux : les travailleurs du bois.
- 16 : Robersart : l'école revit.
- 17 : Landrecies reçoit la Légion d'Honneur.
- 19 : La bourse à l'initiative.
- 20 : Le carré des saveurs est opérationnel.
- 21 : Les ordures ménagères.
- 22 : Les cimetières anglais.
- 25 : Sanders reçoit les collégiens.
- 26 : Rendons nos communes plus propres.
- 28 : Les 10 cimetières anglais.

2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. 03 27 77 52 35

infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle

Directeur de publication : André DUCARNE

Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ

Conception/rédaction : les membres de la commission «Communication Information Technologies et Multimédia»

Photos : 2c2m

Impression : JD Diffusion à Landrecies

Exemplaires : 4500

Dépôt légal : 4e trimestre 2010

Numéro ISSN : 1968-7745

Distribution : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

Promouvoir l'activité économique dans une collectivité rurale comme la nôtre n'est pas chose aisée. Chacun sait qu'il ne peut y avoir de réel développement que là où les infrastructures de communication permettent aux bassins de population (et de consommation) de se connecter facilement. Nous ne sommes hélas pas dans ce schéma.

Néanmoins, nos structures territoriales telles que la Région et le Département mettent en place des dispositifs permettant de gommer ces handicaps géographiques et démographiques. Encore faut-il les connaître et mieux encore avoir l'opportunité, ou la volonté, d'y avoir recours. C'est ce que nous avons fait ces dernières années pour conforter notre tissu économique.

Avec Sanders à Landrecies, tout d'abord, en impulsant par une première subvention communautaire une autre plus importante du Conseil Régional qui a permis à cette société d'alimentation animale bien connue de rénover son unité de production plutôt que de se « délocaliser ». Ainsi, plusieurs dizaines d'emplois ont-ils été préservés. Aujourd'hui, ancré dans sa zone bocagère d'élevage et de production laitière, le site a retrouvé une nouvelle et belle jeunesse, officialisée en mai dernier lors de son inauguration officielle.

Avec les Terres du Pays de Maroilles, il s'est agi d'une authentique création, dans le cadre du développement rural encouragé aussi bien par l'Etat que par le Conseil Général. Vos élus y ont fait édifier, avec les subventions nécessaires, trois pôles interdépendants et complémentaires qui vous ont été présentés dans le dernier numéro de ce magazine. Ils sont en ordre de marche et, depuis, l'obtention du précieux label Appellation d'Origine Protégée pour notre maroilles « bio » et son référencement national dans les supermarchés Auchan, de même que les nombreuses réservations au Carré des Saveurs, laissent augurer une activité à la hausse. Ces trois outils ont permis la création de 13 emplois (pour le moment) sur notre territoire et répondent complètement à la vocation économique et sociale de notre institution.

Dans un domaine voisin, nous avons tout récemment procédé à l'attribution de la Bourse à l'Initiative 2010 – en réalité deux bourses de 1500 euros chacune – pour encourager l'esprit d'entreprise et venir en aide aux entrepreneurs locaux pour lesquels la deuxième année est souvent la plus difficile. Les statistiques de cette opération nous indiquent que plus de 75% des bénéficiaires ont ainsi pu poursuivre leur activité.

Parlons un peu d'environnement maintenant, secteur à la fois sensible et primordial, tant pour l'attractivité de nos communes, au sein du Parc Naturel (ne l'oublions pas !) que pour notre cadre de vie, d'aujourd'hui et de demain. Qui dit environnement dit préservation de notre paysage et, dans l'Avesnois, il est à dominante bocagère c'est-à-dire de prairies délimitées par des haies et plantées d'arbres. C'est ce qui fait son charme et qu'on nous envie tant !

Le maintien des haies est une préoccupation depuis une quinzaine d'années déjà, tout comme pour le Conseil Général, qui finance leur taille dans le cadre d'une convention à laquelle nous souscrivons, en interface avec les agriculteurs. Si les modalités ont changé, le dispositif demeure et nous y tenons.

La « Trame Verte et Bleue » lancée par la Région Nord - Pas de Calais, initiative à laquelle nous avons adhéré, va permettre à nos communes, dès cet hiver et dans certaines conditions, de replanter à coût réduit, à la fois des haies d'essences locales et des arbres fruitiers eux aussi d'espèces locales. Cette politique va s'étendre sur trois années et sera l'an prochain étendue aux particuliers dans le cadre d'un cahier des charges, bien entendu. Mais que ne ferait-on pas pour rendre nos villages et notre Avesnois encore plus verts, encore plus beaux ?

Jean-Marie Leblanc, Vice-Président

Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur
BP 12096 - <http://www.2c2m-avesnois.fr>

59550 LANDRECIES - Tél. : 03.27.77.52.35
Fax : 03.27.07.00.81

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Direction Générale des Services	Pôle Environnement Jeunesse	Services Techniques
Véronique Pamart directrice <i>vpamart.2c2m@orange.fr</i>	Sébastien Montay coordinateur environnement jeunesse . tri sélectif / déchetterie . CEJ <i>smontay.2c2m@wanadoo.fr</i>	Daniel Semail encadrant
Services Administratifs	Caroline Staechelin adjoint administratif . gestion redevance OM . maintenance des bacs . animation tri <i>cdesoblin@laposte.net</i>	Jean-Michel Briatte agent technique
Nathalie Legouverneur secrétaire . dossiers CA/CAE, haies <i>nathalielegouverneur@wanadoo.fr</i>		André NISON déchetterie
Pôle Aménagement du Territoire	Robin Le Menn chargé d'étude . environnement . enquête de terrain . étude régie OM <i>rlemenn.2c2m@yahoo.fr</i>	
Aude Krzemianowski chargée de mission . scénographie <i>akrzemianowski.2c2m@orange.fr</i>		Nadia Burlion agent d'entretien

Fonctionnement de la déchetterie

Zone Industrielle - Happegarbes
59550 LANDRECIES – Tél-Fax : 03.27.77.07.77

Horaires d'ouvertures :

voir planning

Attention :

La déchetterie est fermée une semaine en août, la 1^{re} semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.

Mme Caroline Staechelin tient une permanence chaque vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères.

BOUSIES

L'HISTOIRE DU RAIL

L'histoire du rail à Bousies commence le 12 Août 1893 par la promulgation d'une loi qui déclare d'utilité publique l'établissement, dans le département du Nord, d'un réseau de Chemins de fer d'intérêt local, à voie d'un mètre de largeur entre les bords intérieurs des rails, comprenant les lignes :

- . Haspres à Solesmes, par Escarmain,
- . Solesmes à Quiévy, par Briastre et Viesly,
- . Solesmes à Landrecies, par Bousies,
- . Et Landrecies à Avesnes sur Helpe, par Maroilles, Cartigny et Etroeungt.

En 1904, le département du Nord met les terrassements et ouvrages d'art en adjudication, mais les travaux sont ralentis par les expropriations parfois difficiles, provoquées par les « prétentions excessives » des propriétaires.

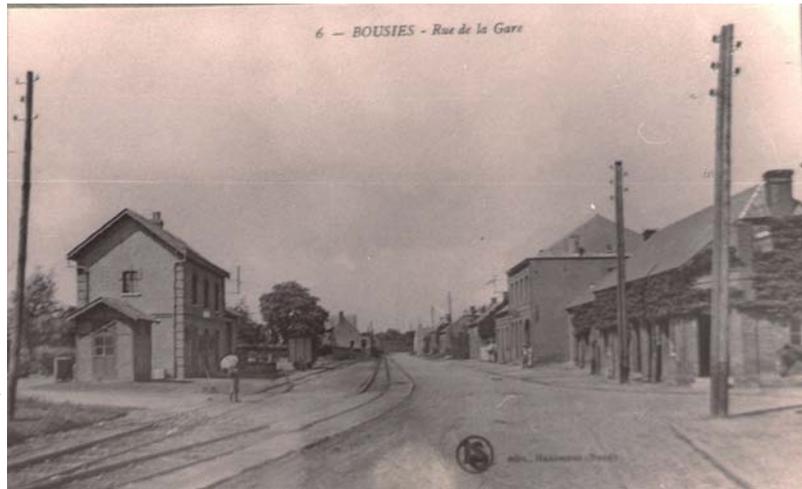
Le 28 octobre 1907 est mise en service la ligne de chemin de fer Avesnes-sur-Helpe - Solesmes (47 km) via Landrecies.

La ligne est à voie unique et métrique. Les stations desservies sont : Avesnes-sur-Helpe, Avesnelles, Haut-Lieu, Warpont, Etroeungt, Boulogne-sur-Helpe, Cartignies, Petit-Fayt, Grand-Fayt, Maroilles, Landrecies, Fontaine-au-Bois, Bousies, Croix-Caluyau, Forest-en-Cambrésis, Amerval, Neuvilly, Briastre et Solesmes.

Un service régulier des voyageurs est assuré par la Société générale des chemins de fer économiques (SE), chargée de l'exploitation de la ligne Solesmes-Avesnes.

Dès sa mise en service, le fonctionnement du train appelé aussi « tramway » est critiqué par une partie de la classe politique.

Sa vitesse moyenne est faible en raison des côtes qu'il gravit avec peine. Il manque incontestablement de puissance. La traction est assurée par 12 locomotives à vapeur Corpet-Louvet - type 0,31 T de 20,8 tonnes à vide, conçues pour circuler avec la cabine à



l'avant en raison de la traversée de nombreuses localités. C'est pourquoi les gares d'Avesnes, Etroeungt et Solesmes étaient équipées de plaques tournantes.

Le transport des voyageurs est assuré par 25 voitures à bogies, à couloir et plateformes ouvertes jugées confortables pour l'époque. Cette ligne revêt un intérêt économique significatif, puisqu'en effet son parc de matériel comprend également 50 wagons couverts ou plats, 98 wagons tombereaux et une grue roulante. Elle assure ainsi le transport de betteraves pour l'essentiel du trafic, mais aussi des produits laitiers, blé, bière, paille, charbon et bois.

Le 12 janvier 1909, à Grand-Fayt, a lieu le 1er accident mortel. Une personne âgée, sourde, n'entend pas le train arriver et passe sous ses roues. Un accident similaire arrive à Bousies en 1910.

Le 2 août 1914, le trafic voyageur est interrompu sur la ligne. En 1916, pendant l'occupation allemande, les rails sont démontés et le réseau est dans l'impossibilité de fonctionner. Le peu de rails non déposés pendant la guerre par les allemands est enlevé le 15 avril 1920.

Une loi du 13 janvier 1925 approuve la décision du département de reconstruire la ligne à voie normale. En 1926, alors qu'un nouveau tracé pour l'ensemble de la ligne Solesmes - Avesnes est à l'étude et pratiquement entrepris, le Conseil Général, peu convaincu de la rentabilité de la ligne en raison du développement de l'automobile et du service rendu par les autobus, décide

d'arrêter les travaux. C'en est fini de cette ligne qui a été en service 9 ans, un peu moins d'une décennie.

Le conseil municipal et les Bodiciens ont souhaité, en 2008, rappeler l'histoire de la gare de Bousies en baptisant un lot de 6 nouvelles maisons « La résidence de la gare » face à cet édifice aujourd'hui détruit.

*Thierry Jacquinet
(d'après Wikipédia)*

CROIX-CALUYAU | LES RUINES ALLEMANDES (TEMOIGNAGE)

L'édification de ce centre de transmission a monopolisé 500 hommes venus de toute la région. Certains l'ont fait pour échapper à la déportation en Allemagne, d'autres pour obtenir des cartes d'alimentation.

Cela a aussi entraîné des réquisitions de matériel, d'animaux et de logements. Quelques habitants devaient, deux fois par semaine, donner de leur temps pour transporter des vivres.

Imaginez un bâtiment, tout en longueur, avec un couloir central desservant des chambres dotées de salles de bain, une grande salle de jeux et des cuisines. Il accueillait 100 personnes de la section d'assaut (SA) de l'armée de l'air allemande. C'étaient principalement des femmes, toutes habillées en uniforme de couleur kaki. Leur fonction était de « reconforter » les troupes, mais aussi de surveiller les 3 radars (un anglais et 2 allemands) qui fonctionnaient 24 heures sur 24. Le radar anglais avait une forme de plateau tandis que les allemands ressemblaient à des coupoles. Ils se situaient entre Owillers et Amerval.

Quels sont les souvenirs de ces hommes qui ont de leurs mains, tranchées après tranchées, briques après briques, canalisations après canalisations, bâti ce centre ?

Les ouvriers arrivaient tôt le matin. Ils commençaient par montrer leur laisser-passer puis saluaient le drapeau allemand ... sinon ils se faisaient cravacher. Ils

travaillaient toujours sous haute surveillance et s'arrêtaient juste pour manger le pain qu'ils avaient apporté et ceci dans les tranchées pour être un peu à l'abri ; puis ils repartaient, tard le soir.

Chaque jour, c'était le même rite et le même rythme afin d'ériger et d'alimenter en eau et électricité ! Le travail devait être parfait et très solide : les canalisations étaient bardées de « chevaliers en mortier ».

Une réserve d'eau, appelée piscine, était là en cas d'incendie ; les allemandes avaient l'autorisation de s'y baigner et de faire du nudisme. Mais un regard indiscret signifiait des coups de cravache pour le désobéissant.



On se souvient :

- de la sortie hebdomadaire des Allemandes qui prenaient l'autobus pour Le Cateau afin d'y faire des courses,
- de la venue, en Mercédès ou en Volkswagen, une fois par semaine, de S.S. habillés d'uniformes noirs,
- de l'arrivée des matériaux qui étaient stockés dans un hangar du dirigeable Zeppelin dans les environs de Maubeuge,
- de quelques Catésiennes qui venaient faire la cuisine,
- des compagnons venus de Douchy-les-mines, dont un certain M. Lagoda qui arrivait chaque semaine en moto pour travailler au camp et qui était hébergé chez M. Moine.

Nous n'oublierons pas non plus ce jour où tout a été dynamité parce qu'il y avait 100 tonnes de boulets de charbon dans les sous sols ! Ces tristes souvenirs hantent encore nos mémoires !

E. Pruvot
(témoignage de M. Roger Baudchon)

LE FAVRIL

LA PRESENCE DE ST DRUON A LE FAVRIL ET DANS L'AVESNOIS

Il est une chapelle à Le Favril, chemin de la Sablière, à l'extrême limite de la commune avec Prisches, qui un jour, lors d'une promenade à pied, m'a interpellé par la présence en son intérieur d'une statue en plâtre de saint Druan (sic) et de facture



remontant probablement à la fin du XIX^{ème} siècle. En soi rien d'étonnant si ce n'est qu'elle voisine avec un saint Urbain et plusieurs objets liturgiques ou de culte marial et dont la présence sur le territoire de l'Avesnois m'amenait à m'interroger sur la dévotion de ce saint en pays aujourd'hui de tradition d'élevage essentiellement bovin. Interrogés sur l'origine de cette statue dans cette chapelle, l'arrière-petite fille du fondateur de cette chapelle datée de 1897, Mme Marie-José Collery et son père Mr Baudet, qui n'en ont plus la propriété mais continuent avec l'accord des héritiers du propriétaire actuel de la parcelle, Mr Hédon

de Landrecies, à la visiter et l'entretenir régulièrement, n'ont pas su m'en expliquer les raisons. Cette chapelle dédiée à Notre-Dame des Victoires, avec comme dédicace de ses constructeurs BG (B pour Brunehaut, nom de la grand-mère de feu Mme Baudet), fut érigée après avoir gagné un procès... d'où son nom! Cela dit, les origines terriennes et agricoles des fondateurs de cette chapelle sont indéniables et l'explication de saint Druon paraît aisée à établir.

En effet, pour qui ne connaît pas ce saint régional, il faut savoir qu'il est le saint patron des bergers comme saint Eloi l'est pour les agriculteurs.

Mais qui était saint Druon que si peu de personnes connaissent encore de nos jours ? Il ne s'agit pourtant pas d'un saint légendaire ou encore trop ancien remontant à l'ère d'évangélisation de nos contrées sous les rois mérovingiens, mais bien d'un personnage historique, attesté, du XII^{ème} siècle.

Natif d'Epinoy (commune de Carvin-62) vers 1118, il était orphelin de père et sa mère mourut en couches selon sa légende hagiographique qui retient qu'il naquit de ce fait par césarienne. Dès lors, raillé par ses camarades, il se complut très jeune à la mortification de l'âme et du corps en signe d'expiation et finit par s'expatrier en Hainaut, à Sebourg, où il se mit au service des habitants comme pâtre pendant 6 ans. Non content de se résigner à une existence modeste, il en finira, selon les récits, par attraper une hernie qui le contraignit alors à la sédentarité après avoir effectué à 9 reprises le pèlerinage vers Rome. De ce fait, saint Druon se fit construire une cabane adossée à l'église de Sebourg où il se mit à vivre en reclus, exclusivement tourné vers la dévotion, l'isolement des choses terrestres et l'assistance aux gens qui venaient chercher son intercession dans ses prières contre nourriture. Un épisode miraculeux survint même vers la fin de sa vie alors que l'église brûla entièrement et qu'il en sortit indemne, retrouvé en prière par une population inquiète de son sort. Fort affaibli par sa hernie, l'absence de soins, la vie d'ascète qu'il menait toujours avec autant de ferveur à

un âge si avancé alors pour l'époque, saint Druon mourut à Sebourg le mercredi de Pâques 1186, le 16 avril, selon les écrits des savants bollandistes unanimement reconnus au XVIIème siècle. Pure coïncidence, ce même 16 avril correspondra aussi plus tard à la fête de saint Benoît-Joseph Labre, figure régionale de Amettes (62) qui aura une existence assez proche de saint Druon, connu pour sa vie d'humble pèlerin et assistant des pauvres à Rome au XVIIIème siècle.



Après son décès, les écrits relatifs à saint Druon retiendront de nombreux miracles survenus à Sebourg dont ont bénéficié d'illustres personnages tel le comte de Hainaut Jean d'Avesnes (1280-1304) venu chercher son intercession sur le lieu de sa sépulture pour se soigner de la pierre (calculs) qui l'accablait.

Très vite la notoriété de saint Druon, guérisseur des « maladies de ventre » (hernies, calculs...) en lien avec l'affection dont il souffrit lui-même, puis par extension pour l'heureuse délivrance des mères enceintes, en lien avec sa propre naissance, firent affluer à Sebourg des foules de fidèles venus chercher la guérison

miraculeuse ou la simple intervention divine par l'entremise de saint Druon en se recommandant dans des prières qui lui étaient dédiées. Dès 1210, une première charte de partage des offrandes faites à saint Druon par les pèlerins entre le seigneur de Sebourg et le chapitre métropolitain de Cambrai réglait le différend qui opposait déjà les parties intéressées par cet afflux important de numéraire sur le territoire du village par l'explosion du culte populaire qui apparut massivement et spontanément. Une partie devait d'ailleurs servir à la poursuite de la reconstruction de l'église incendiée quelques décennies plus tôt et dont nous retrouvons actuellement quelques témoignages architecturaux datés de cette époque. Saint Druon ne connut jamais de procès en canonisation tel que nous le connaissons aujourd'hui puisque la procédure ne fut définitivement fixée que plus tard par le pape Benoît XIV au XVIIIème siècle. La *vox populi* avait bien souvent l'initiative, l'antériorité sur l'Eglise qui se cantonnait *a posteriori* à « officialiser » le culte dès lors que la pratique de dévotion se répandait, afin de canaliser les formes de vénération et de les « christianiser ». Ce n'est donc qu'en 1612, en pleine Contre-Réforme catholique, qu'eût lieu la cérémonie « d'élévation des reliques » de saint Druon, par l'archevêque de Cambrai Jean Richardot en personne. Cette cérémonie avait pour but de reconnaître officiellement le culte de saint Druon par l'Eglise en exhumant les ossements du saint pour les consacrer sur l'autel puis les placer dans une châsse qui pourrait contribuer encore davantage à la vénération et à la diffusion-exportation de son culte par la pratique de dissémination de reliques en d'autres sanctuaires (Epinoy, Roucourt près de Douai, Clary, Maroilles, Lille, Allaines et Cottenchy dans la Somme, Froissy dans l'Oise, Warmeriville dans la Marne...).

Ainsi, au fil du temps, de nombreuses formes de vénération de saint Druon sont apparues (pèlerinages, processions, patronage des bergers, invocation pour les maladies de ventre et par la suite pour les

animaux, création de confréries, prières...) et de multiples traces tangibles (chapelles, oratoires, statues, reliques, médailles, drapelets de pèlerinage, ex-votos...) de son culte ont pu être recensées localement, régionalement mais aussi hors région (Aisne, Ardennes, Marne, Haute-Marne, Oise, Seine-Maritime, Somme), et à l'étranger, dans les anciens Pays-Bas bourguignons (Belgique et Pays-Bas).

Pour en revenir à la présence du culte et de la vénération de saint Druon dans notre Avesnois, il apparaît après recherches que celui-ci était assez connu, notamment et probablement du fait de son statut de saint patron des bergers qui étaient

beaucoup plus présents dans nos contrées à l'époque où le bovin n'avait pas encore supplanté en nombre le mouton.

Un petit travail d'inventaire (vraisemblablement non exhaustif) des traces de saint Druon chez nous pourra vous en convaincre, sachant que sur le territoire de la 2C2M, seuls Le Favril et Maroilles gardent des traces de saint Druon :

- chapelles ou oratoires en pierre bleue dédiées à saint Druon : Le Favril à « La Boufflette », Prisches (2, dont une datée de 1737), Cartignies (datée de 1687), Petit-Fayt, Dompierre-sur-Helpe (datée de 1815), Ors (datée de 1891), Floyon, Etroeungt (datée de 1809), Glageon (datée de 1740), Maubeuge au faubourg de Mons ;

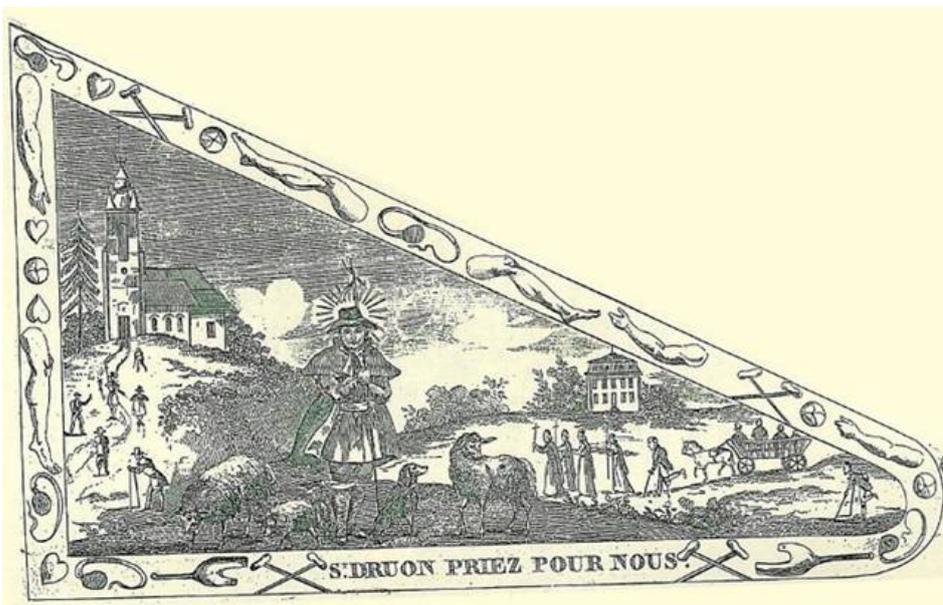
- statues ou statuettes représentant saint Druon : Prisches (dans l'église), Neuville-en-Avesnois (datée XVIIème siècle), Sars-Poteries (datée XVIIIème siècle), Obies, Anor ;

- relique de saint Druon : Maroilles, suite élévation des reliques de 1612 vue ci-avant,

mais restituée à Sebourg en 1884 ;

- mentions toponymiques de chemins ou ruelles, bien souvent disparues aujourd'hui dans l'usage, mais qui attestent des voies de circulation qu'empruntaient les pèlerins vers Sebourg : Hestrud, Jenlain, Ruesnes, Sepmeries.

Drapelet de pèlerinage en papier tel que les



fidèles l'achetaient à Sebourg en se rendant auprès de saint Druon et l'arboraient en procession ou l'exposaient en rentrant chez eux (XIXème siècle). Au centre saint Druon représenté selon l'iconographie traditionnelle du berger avec chapeau, huppelante et houlette et entouré de son chien et de ses moutons. En arrière-plan, l'église de Sebourg facilement reconnaissable sur son promontoire vers laquelle s'acheminent des pèlerins, infirmes pour certains et une procession dirigée par des prêtres. Dans le tour du cadre, ex-votos laissés par des fidèles guéris (harnais herniaires, béquilles, calculs, prothèses...).

Frédéric Damien

Amis lecteurs, si vous avez connaissance de toute autre trace de saint Druon qui ne serait pas reprise dans l'inventaire ci-dessus, soyez aimables de me le communiquer en vous adressant en mairie de Le Favril afin que cette étude personnelle puisse être complétée. Merci.

FONTAINE-AU-BOIS

LE PATRIMOINE S'EST ENRICH AVEC UN KIOSQUE A MUSIQUE

Nos villages avesnois sont généralement assez coquets et chacun d'entre eux s'efforce d'avoir son petit quelque chose pour plaire, ne fût-ce parfois qu'un joli fleurissement de bas-côtés. Car sur le plan architectural et patrimonial, nous ne regorgeons pas de trésors... Notre passé économique et social a

L'idée première ? Un kiosque à musique, puisque c'est un peu une spécificité de nos communes, d'une part, et que d'autre part nous disposons avec notre site sportif et festif de la Plaine d'un espace vaste et bien situé tout à fait adéquat. Notre maire Jean-Pierre Abraham et moi inscrivions régulièrement cette réalisation dans nos projets et le conseil municipal était d'accord avec nous ; mais c'étaient les fonds qui manquaient le plus ! Jusqu'à ce que, il y a un an, à l'heure



toujours été modeste et les invasions que nous avons subies dans l'histoire ont fait le reste.

A Fontaine-au-Bois, il nous restait un bon vieux lavoir que nous avons fait restaurer il y a quelques années avec l'aide du Conseil Général et, dans la mesure de nos moyens, nous prenons soin de notre ancienne église fortifiée. C'est à peu près tout.

Alors, quoi faire si le passé ne nous offrait plus rien qui puisse constituer un élément de fierté locale ? Eh bien, le construire, pardi !

Je ne dirai pas « sitôt dit sitôt fait » car, entre l'idée première et sa réalisation, il s'est passé à peu près deux mandats électoraux.

d'envisager le budget 2010, nous nous jetâmes à l'eau. Nous avons quelques économies de fonctionnement et, surtout, il y avait au village des artisans des quatre corps de métier qu'il fallait pour ériger un kiosque bien dans la tradition de nos constructions, avec de la brique et de la pierre bleue. Réunis autour d'une petite commission constituée tout exprès, ils se montrèrent enthousiastes face à cette idée et acceptèrent de participer à la construction au coût minimum, chacun dans leur domaine : terrassement pour Yves Carpentier, maçonnerie pour Christophe Delfosse, ferronnerie pour Jean-Pierre Bisiaux et

couverture pour Dominique Leclercq. Réunions de concertation, catalogues feuilletés, photos examinées de kiosques existants, inspection du terrain, échanges de vues... Petit à petit l'ouvrage prit corps et bien qu'inachevé, il put accueillir les musiciens de Maubeuge et d'Hautmont en juillet dernier pour la fête communale. En cette fin d'année 2010, il ne reste plus que quelques finitions et l'installation électrique à réaliser. Et nous avons pu financer la presque totalité de l'opération avec l'apport de l'enveloppe parlementaire de notre député et une subvention du Conseil Général. Une vraie réalisation collective dont nous sommes fiers, tant de la qualité du travail accompli que de l'esprit dans lequel il a été mené à bien, avec bien entendu le précieux concours des employés communaux. C'est avec un projet de ce type qu'on cimente une ambiance, dans un petit village comme le nôtre.

Nous attendrons maintenant la belle saison pour l'inauguration de ce magnifique élément de patrimoine qui évoque la fin du 19^e siècle et le style « empire » avec sa structure métallique galvanisée, finement travaillée, sa couverture en zinc et, nous l'avons dit, le mariage incomparable de la brique et de la pierre. Rendez-vous va être pris pour le lundi 21 juin 2011 et la Fête de la Musique. Mais notre kiosque rendra d'autres services musicaux : la fête communale du premier dimanche de juillet, le 14 juillet, les activités associatives (Randonnée VTT du Bocage, Confrérie de la Cerise de Mormal), accueil de délégations étrangères, concerts de jeunes, la Ronde des kiosques...

Cet outil est fait pour durer cent ans au moins !

Et nul doute qu'on le verra souvent photographié par des touristes de passage, au hasard de leurs déambulations dans l'Avesnois. Nous tenons là matière à faire éditer, comme par le passé, une carte postale de Fontaine-au-Bois sur laquelle notre kiosque tiendra hardiment sa place.

Jean-Marie Leblanc

FOREST EN CAMBRESIS

SOUVENIRS DE LA LIBERATION PAR UNE JEUNE FORESIENNE

En cette fin du mois d'août 1944, je venais d'avoir onze ans.

Mes parents qui, comme d'autres habitants du village, avaient été contraints durant l'occupation de loger des militaires allemands, venaient de voir ces derniers partir de la ferme.

C'était sans nul doute un signe. Ils sentaient que cette période allait prendre fin, sentiment renforcé par les informations diffusées par Radio-Londres. Paris avait été libéré le 25 août, les Américains se dirigeaient vers Cambrai d'une part, vers la Belgique d'autre part, et le bruit courait que Le Cateau, tout proche, demeurait au sein d'une « poche » de résistance allemande.



Depuis quelques semaines, la nervosité de l'occupant nous contraignait à rester chez nous.

Les convois de la Wehrmacht en retraite passaient, jour et nuit, en colonnes interminables. Les panzers faisaient un « boucan » assourdissant. Ils empruntaient principalement la Chaussée Brunehaut, mais aussi d'autres routes, se dirigeant, semble-t-il, vers Valenciennes ou Bavay. Ils

utilisaient toutes sortes de véhicules en réquisitionnant au passage tout ce qui pouvait rouler. Entre les villages, les avions américains mitraillaient cette « forêt motorisée ». Pour tenter d'échapper à l'œil vigilant des aviateurs, les camions étaient camouflés sous des branchages et les soldats souvent habillés d'une tenue qui les faisait ressembler à des caméléons humains.



Cette retraite se transformait en véritable débâcle. Du reste, les jeunes allemandes appelées trivialement les « grisettes » ou « souris grises » qui travaillaient dans l'important centre d'écoute et de transmission voisin, bâti à l'écart du village de Croix-Caluyau, à proximité du « carrefour de l'abattoir » étaient parties. Le bruit courait qu'elles en avaient reçu l'ordre. Seuls les soldats étaient restés sur place. Ils firent « sauter » les installations dans la soirée du 30 août.

Le dimanche 3 septembre, tôt le matin, après une nuit calme, une forte explosion secoua le village. Les Allemands s'étaient débarrassés des munitions entreposées dans un hangar de la ferme d'Aimé Pruvot, située en bordure de la Chaussée Brunehaut.

Dans la matinée, le calme revint, faiblement troublé par le passage des dernières troupes allemandes venant du Cateau par Montay et surtout par Richemont.

En début d'après midi, des habitants du village qui s'étaient hasardés jusqu'aux environs de Landrecies, revinrent tout excités en hurlant « les Américains sont arrivés » !

La nouvelle tant attendue se répandit vite et la population, dont nous faisons partie, sortit de chez elle, bravant les risques d'éventuelles représailles de « fuyards allemands », pour attendre les libérateurs au bord de la Chaussée Brunehaut. Malgré les mises en garde, un grand drapeau « bleu blanc rouge » fut déployé à la fenêtre d'un café.

Notre attente ne dura pas trop longtemps. Sous les acclamations, les premiers chars américains pénétrèrent dans le village par la rue du Moulin, venant de Vervins, après avoir franchi la Sambre via Le Pommereuil et s'arrêtèrent sur la place de la mairie.

Là, ils furent accueillis par le maire Benoît Obled et une grande partie de la population. On vit même des civils, souvent des jeunes filles, prendre place sur la tourelle aux côtés des militaires.

C'était le grand jour que nous attendions, ivres de joie, nous nous embrassions les uns les autres sans oublier les « G.I. ». Les scènes de liesse se succédèrent et chaque famille cueillit des fleurs dans son jardin pour les offrir aux libérateurs.

Nous admirions tous et toutes, ces soldats, grands gaillards d'apparence sportive, chaussés de « rangers », portant des casques en forme de globe, jugulaires plus ou moins bien ajustées.

En fin de journée, mon père découvrit quatre allemands cachés dans le foin dans une annexe de la ferme située en bordure de la Chaussée Brunehaut. Ils se rendirent sans

résistance et furent conduits à la mairie où s'était installé provisoirement un petit poste de commandement.

Dès le lendemain, le gros des troupes américaines traversa le village et ce durant plusieurs jours, nous les regardions passer... heureux certes, mais en outre contents de récupérer des paquets de « chewing-gum » que nous découvrions, ainsi que des tablettes de chocolat dont nous avons été privés et que les « G.I. » nous lançaient au passage.

L'époque de la terreur de l'occupation était enfin terminée. Finies les réquisitions inopinées de produits de la ferme par la Wehrmacht, auxquelles il était difficile, voire hasardeux de résister.

Nous pouvions enfin sortir dans les rues, jouer, chanter et même danser pour les plus grands...

Georges Broxer

(souvenirs de Christiane Samin-Preux)

LOCQUIGNOL

LES 16, 17 ET 18 MAI 1940 TRISTE ODYSSEE POUR LES EVACUES BELGES ET FRANCAIS

La Belgique est envahie depuis le 10 mai et des Belges quittent leur pays pour la France avec, pour les plus nantis, des véhicules motorisés. Par la suite ce sont des piétons qui émigrent avec des landaus, des brouettes, des vélos, des charrettes tirées par des chevaux. Vers Maubeuge, des Français se mêlent à la cohorte.

Après Maubeuge, l'autorité militaire les oriente vers la forêt de Mormal par Hargnies. Il faut laisser libres les grands axes.

Les évacués traversent la forêt par le Coucou, le Godelot, les Grandes Pâtures vers Preux-au-Bois par des routes forestières rectilignes et dangereuses. Ces routes sont prises facilement sous le feu des avions allemands, les Stukas. Bilan : 18 morts.

Au carrefour de la Touraille, des réquisitionnés par la mairie délivrent des cartes d'identité comme ils peuvent.

Abandonnés, certains de ces évacués, en plus de l'exode, affrontent une longue agonie en forêt. Par exemple, une femme blessée appelle vainement à l'aide. Mais, terrorisés, les témoins de la scène ne se montrent pas. Seul le curé du village, l'abbé Démaret, apporte son réconfort aux blessés.

Après le bombardement, le curé peut constater l'incendie de trois maisons dans le village : la maison forestière de la Maîtrise, le presbytère et la maison Paul Delhaye. On note également 12 décès chez les Belges.

Par une fatigue maintenant constante, les évacués, à l'aube, reprennent la route après avoir dormi à la belle étoile. Les enfants, mal réveillés, affamés, n'auront pas à manger.

Vers le Point d'Arrêt, des motocyclistes leur disent de rebrousser chemin alors qu'une bonne partie des gens est déjà passée vers la route forestière de Preux. Certains s'y font mitrailler.

Ils repartent donc vers le Godelot mais ils subissent une attaque aérienne qui fait à nouveau des morts. On se remet en route et par « chance », un véhicule allemand distribue de la soupe à base de pois aux ventres affamés.



Après le 20 mai, les évacués repartent vers la Belgique avec, au total, 47 morts sur le territoire de Locquignol : 30 Belges et 17 Français.

Pendant ce retour, un bébé enroulé dans un châle plein de sang est trouvé dans les bras de sa mère tuée. Par miracle, il est sauvé.

En forêt, par une forte chaleur, les corps des humains et des animaux, principalement des chevaux, pourrissent sur place et dégagent une odeur insupportable. Des ouvriers français, réquisitionnés par la mairie, vont chercher ces corps humains pour une sépulture plus digne dans les cimetières de Locquignol et de Preux-au-Bois. Les cadavres d'animaux sont enterrés en forêt.

Des enfants appellent leurs mères décédées à quelques mètres d'eux...

Ce fut l'exode français et belge en forêt de Mormal.

MAROILLES

HISTOIRE DE LA LEGION D'HONNEUR : LE 1^{ER} EMPIRE

La revue n°1 de novembre 2008 racontait l'extraordinaire vie de François Naveau, premier récipiendaire maroillais de la Légion d'Honneur. L'Empire français récompensera trois autres vaillants soldats de sa majesté l'empereur Napoléon 1^{er}.

DEULIN Humbert Joseph

Humbert Deulin est né à Maroilles le 4 mai 1768. Ce sapeur du 6^e régiment de dragons entre dans l'ordre de la Légion en date du 5

novembre 1804 avec le n°4386. Son brevet est signé de Paris le 14 brumaire an 13, avec prestation de serment le 8 frimaire an 14. Nous connaissons les motifs de sa nomination ; le 16 juin 1812, la commission de Limoges atteste que les infirmités d'Humbert proviennent bien des événements et fatigues de la guerre. Les légionnaires sous l'Empire touchent annuellement 250 francs qui garantissent à ces vieux soldats un revenu les mettant à l'abri du besoin. Le renouvellement de sa nomination en 1820 nous apprend qu'il est en retraite, et qu'à la date de son décès le 19 mai 1841, il laisse sa veuve Catherine Benoîte Pascal avec 6 enfants dont 3 mineurs.

DAVREUX Louis Joseph

Il est né à Maroilles le 16 octobre 1778 d'Ambroise, boulanger de son état, et de Marie Célestine Druetz. Ce maréchal des logis au 5^e régiment d'artillerie à cheval devient chevalier de la Légion d'Honneur le 29 mai 1806 sous le n°3834. En octobre 1808, il n'a toujours pas reçu sa décoration et la réclame auprès de la grande chancellerie. En novembre 1809, il lui est répondu qu'elle a été remise au maréchal duc de Dalmatie, commandant du 4^e corps d'armée de la Grande Armée dont il fait partie, mais force est de constater qu'elle n'est pas arrivée. En compensation, on lui expédie un aigle d'argent.

Sa carrière militaire débute dans l'armée républicaine le 9 vendémiaire an 7. Il est alors canonnier au 7^e régiment d'artillerie à cheval, puis sera nommé brigadier au 5^e le 26 floréal an 10. Louis Joseph Davreux finira lieutenant commandant du 1^{er} bataillon bis du train, au 3^e régiment d'artillerie le 13 mai 1813. Il a fait 10 campagnes, avec l'armée du Rhin,



évènements de la guerre. Ce militaire est hors d'état de continuer son service étant blessé par un coup de feu à la partie supérieure du bras gauche près son articulation avec l'omoplate avec fracture et esquilles de l'humérus ; il en est résulté atrophie de l'extrémité rigidité musculaire et privation partielle de son usage ; a reçu ce coup de feu le 11 mai 1811, lors de l'évacuation d'Almeyda en Espagne ». L'Espagne aura été pour Napoléon un « borbier » où il a laissé beaucoup de ses valeureux soldats.

Ce sergent major de la 19^e compagnie du 1^{er} régiment d'artillerie à pied était entré au service à l'âge de 23 ans, le 10 pluviôse an 2 (ou 29 janvier 1794). Il est fourrier le 26 thermidor an 10, sergent le 21 germinal an 13, sergent major le 1^{er} août an 1808. Il participe aux batailles en l'an 2 à 9, puis en 13 et 14, enfin de 1806 à 1811. Du 10 pluviôse an 2 au 9 janvier 1812, il a combattu 17 ans 11 mois et 10 jours. Il décède le 9 avril 1839.

(à suivre)

Hervé Gournay

Société Historique de Maroilles

PREUX-AU-BOIS

LES TRAVAILLEURS DU BOIS

Depuis l'origine des temps, dans chaque pays, l'emplacement du village est déterminant pour le mode de vie et le métier de ses habitants. En lisière de la forêt de Mormal, la commune de Preux au Bois a naturellement engendré bon nombre de travailleurs du bois tels que les bûcherons, les scieurs de long, les sabotiers, les charrons, les marchands de bois, les tonneliers et, bien sûr, les charpentiers.

Dans un précédent

numéro, les métiers de sabotier et de fabricant de galoches ont été évoqués. Dans celui-ci, nous allons parler du métier de charpentier.

Dès les années 1100, Preux au Bois avait son église ... et son curé. Par contre, on ne possède aucun renseignement sur la construction de celle-ci.

Elle fut détruite à plusieurs reprises et reconstruite à chaque fois. En 1723, à la mort du fils de Monsieur de Sucre, seigneur de Preux au Bois, le château fut abandonné et tomba lentement en ruines. Avec ses vestiges, l'église actuelle fut une nouvelle fois reconstruite et notamment sa charpente qui, semble-t-il, fut refaite en 1764 par un certain « Jean-Baptiste Wilbert », charpentier de son état.

Jean-Baptiste Wilbert, dont on retrouve la trace dès 1750, engendra toute une lignée de charpentiers qui exerce encore aujourd'hui sous l'appellation « SARL Roger Wilbert ». Le charpentier des années 1800 allait lui-même en forêt choisir ses lots de bois et les faisait couper par des bûcherons qui ne travaillaient que pour lui. Les troncs étaient ensuite entreposés dans la rue pour sécher, en attendant d'être utilisés.

Roger Wilbert commença sa carrière de charpentier dans les années 1950. Il travailla longtemps avec un seul ouvrier. En 1975, il créa la société actuelle qui emploie une vingtaine d'ouvriers et, en cas de besoin, des intérimaires.



Le bois employé actuellement ne provient plus de la forêt de Mormal. Selon les charpentés, il est français ou d'importation...

La société Wilbert fabrique des charpentés de maisons particulières mais aussi, et surtout, travaille à la réfection des charpentés des monuments historiques pour lesquelles elle s'est spécialisée.

Cette entreprise a aussi refait la toiture de l'église de Preux au Bois. Ce travail nécessita, en 1989, un échafaudage de 64 mètres de hauteur.

La lignée de charpentiers « Wilbert » est loin de s'éteindre puisque Raphaël et Marie-Estelle, enfants de Jacques, font eux aussi partie de « la maison ».

Catherine Marsy

ROBERSART

L'ECOLE REVIT ... AVEC THERESE ET ROGER

Par un soleil radieux, ce dimanche 11 juillet 2010, un remue-ménage insolite a lieu près de l'ancienne école, sur la place du village. Que se passe-t-il ?

Des voitures ont envahi la place, des personnes pressent le pas. Dans l'ancienne classe, devant le tableau, Monsieur le Maire, le conseil municipal et Mr Fontaine accueillent les invités, notamment deux figures du village : Thérèse et Roger Meurant. Ils fêtent leurs nocés de diamant et jardinent leur amour depuis ... 60 ans !

Roger est né à Landrecies ; Thérèse est native de Robersart. Ils sont tous les deux issus de familles d'agriculteurs. Ils se sont unis le 8 juillet à Robersart par devant le maire de l'époque, Monsieur Girard.

Cette fois-ci, c'est Monsieur Jacquinet qui parraine leur union en présence d'un nombreux public et prend la parole : « Après votre mariage, vous vous installez dans notre petite commune, sur une exploitation agricole, rue de Bousies. Vous la quittez en 1960, date à laquelle vous reprenez l'exploitation du chemin de Poix. Vous y resterez jusqu'en 1972, laissant celle-

ci dans de bonnes mains : celles de votre fils André et de son épouse. De votre union sont nés trois enfants : André, Marie-France et Philippe. Vous leur avez donné le goût de l'effort et le respect des autres. En 1973, vous venez vous installer pour votre retraite, dans une maison au centre du village. Ce fut pendant quelques années une retraite active, puisque vous continuez tous les deux à apporter votre aide sur l'exploitation d'André.



Vous avez, tous les deux, vécu cette existence pour qui les journées de travail sont longues et les moments de détente rares. Malgré cela, Monsieur Meurant, vous avez accepté d'entrer au conseil dirigé par Monsieur Carlier, de 1971 à 1977, où vos avis, sur la gestion communale, étaient toujours empreints de bon sens et souvent suivis.



Votre travail vous a procuré la grande satisfaction de voir votre exploitation agricole modernisée par vos enfants, reprise

et agrandie par deux de vos petits enfants : Thierry et Jérôme.

La dynastie agricole Meurant, chemin de Poix, se poursuit à la grande satisfaction de tous ».

NB : La classe unique de Robersart est fermée depuis septembre 2001. Son directeur, Monsieur Fontaine, était secrétaire de mairie et instituteur depuis 1971.

Si vous avez des documents, des photos sur l'école, je vous remercie de me les faire parvenir.

Reine Gaïda

LANDRECIES

REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR A LA VILLE (1903)

« 1^e partie : arrivée des participants »

En août 1903, les 30 et 31, eurent lieu à

Landrecies de « grandes fêtes » au cours desquelles la ville reçut la Légion d'Honneur. Cette haute distinction fut remise par le Général André, Ministre de la Guerre.

Le décret du 29 décembre 1900, signé par le Président de la République Emile Loubet, précise :

- Vu le décret du 27 ventôse an III, par lequel la Convention Nationale a déclaré que la ville de Landrecies a bien mérité de la patrie ;

- Vu l'avis émis par le Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur dans sa séance du 29 décembre 1900 ;

- Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes et des Ministres de la Justice et de la Guerre ;

décète :

- Art. 1^{er} : la ville de Landrecies est autorisée à faire figurer dans ses armoiries la Croix de la Légion d'Honneur.

- Art. 2 : le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, et les Ministres de la Justice et de la Guerre sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 29 décembre 1900 - **Emile Loubet**.

Cette grande fête fut préparée avec une grande rigueur et beaucoup de minutie, en témoigne encore le programme retrouvé dans les archives municipales.

Le dimanche 30 août, des commissaires délégués avaient été répartis en différents endroits de la ville :

. à la réception et au vin d'honneur, à l'école communale des garçons : Eugène Martin et Edmond Marie, adjoint ;

. à la gare : M. Biget, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur ;

. sur la place et sur le parcours du



II. — Direction du Cateau, Busigny et Valenciennes.

1° Train de 7 h. 47

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Serancourt-le-Grand	MM. E. Hautier.

2° Train de 9 h. 13 (train spécial)

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Anzin	MM. Jules Barbie.
Escaudain	Desmarescaux et Eng. Bantignies.
Denain	Bressy, père
Comdès-Escaut	E. Bazin et E. Lancharde fils.
Escautport	Edouard Béguin.
S-Souplet	Ch. Bantignies.

3° Train de 9 h. 50

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Saulzoir	MM. Aug. Mathie l.
Hérin	Erard-Meuant.
SOCIÉTÉS DIVERSES	COMMISSAIRES
Ors, Joutours-Sauveteurs	MM. Deconchy-Munessé.
Haspres, Vétérans	Léon Simon.

4° Train spécial de 9 h. 59

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Marly-les-Valenciennes	MM. Dominique Fouchez.
Le Cateau	Alfred Deudon.
Masnières	Adolphe Thomas.
S-Benin	Charles Pricon.
Haspres	Dapas-Lefrançois.
Bruay-sur-l'Escaut	Achille Paquet.
Neuvilly	A. Gavroy.
SOCIÉTÉS DIVERSES	COMMISSAIRES
Thiant, Secours mutuels	MM. G. Namur et A. Munessé.
Lille, Société de Secours mutuels des anciens militaires du Nord	Gillon fils.

5° Train spécial de 11 h. 15

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Mareuzot	MM. Joseph Fligieaux.
Mennevillers	Ramage fils
SOCIÉTÉS DIVERSES	COMMISSAIRES
Étremé, Vétérans	MM. Henri Druéne.
Caudry, Gymnastique	Roseleur-Paize.
Le Cateau, Anciens combattants	Ch. Renard.
Mennevillers, Vétérans	

6° Train de 11 h. 27

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Cambrai	MM. Dautricourt
Louches	Alexandre Lailleul.
Bertry	Roche, père.
Basuel	De Gisors, fils.

passage du cortège : Paul Deloffre, fils ;
 . délégués aux kiosques ; sur la place :
 Emile Callet, Jacques Biget, Louis Coudray,
 Ernest Bouchez, conseillers municipaux ;
 rue du moulin : Vital Brassart et Edouard
 Girard, conseillers municipaux ; place de
 l'église : Eugène Robert, conseiller
 municipal et Henri Lallement ; sur
 l'esplanade : Victor Millot, Denis Marouzé,
 Jules Berlainmont, conseillers municipaux.
 Ce jour-là, six trains en provenance
 d'Aulnoye et huit autres venant du Cateau,
 de Busigny et de Valenciennes amenèrent à
 Landrecies de nombreuses sociétés. Parmi
 celles-ci, on put remarquer des compagnies
 de sapeurs-pompiers, des sociétés de
 gymnastique, de musique, d'instruction
 militaire, d'anciens combattants, venues de
 l'Avesnois, du Catésis, du Cambrésis, du
 Valenciennois, des régions de Fourmies et
 de Maubeuge.
 D'autres sont arrivées par voie de terre : par
 le Faubourg du Quesnoy, la route de
 Solesmes (à l'intersection des routes

Romerics	Coudray Emile.
Maresches	Fernand Lebanc.
S-Aubert	Flignaux, fils.
Neuville-sur-l'Escaut	Drissner frères.
Reumont	Ed. Bonnaire.
Montay	Arthur Goutin père.

MUSIQUES

Bohain, Orphéon	MM. Coudray Louis, fils.
Caudry	Gaston Denis.
Aniche, Orphéon	Clovis Latouche.

COMMISSAIRES

SOCIÉTÉS DIVERSES

Aniche, Anciens Combattants	MM. Goffart-Logez.
Cambrai, id.	J.-B. Largillière.
Clary, Vétérans	Victor Carcen.
Caudry, Anciens combattants	Alfred Deruisseau.
Mareuzot, id.	Cyrille Mathieu.
Ligny, Anciens combattants	E. Lassetin.
Le Cateau, Gymnastique	Coquet et Schantz.
Trith-S-Léger, Secours Mutuels	Edmond Turur.
Le Cateau, Vétérans	Fernand Lallement.

COMMISSAIRES

7° Train spécial de 1 h. 03

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRES
Le Pommereuil	MM. Paul Cloëz.
Honnin	Plaisin et Amas fils.

MUSIQUES

Le Cateau	MM. A. Facon.
Le Cateau, Orphéon	Alfred Brognez.
Saulzoir	Emile Calle.
Maurois	Dufrene frères.
S-Souplet	Victor Poullet.
Honnin	Ad. Carlier.
Neuvilly	E. Lacharrière.
Clary	G. Grévin.
Rœulx	Ch. Lejeune.

COMMISSAIRES

SOCIÉTÉS DIVERSES

Maurois Vétérans	MM. Léon Blat.
----------------------------	----------------

COMMISSAIRE

8° Train de 1 h. 54

SAPEURS-POMPIERS	COMMISSAIRE
Prouvy	A. Piton-Dilly.

MUSIQUES

Bohain, Trompettes	MM. Georges Baurain.
Busigny	Clodomir Honter.
Pommereuil	G. Wballt.
Pommereuil, Pupilles	id.
Bohain	E. Lamour

COMMISSAIRES

SOCIÉTÉS DIVERSES

Bertry, Vétérans	MM. Paul Poirotte.
Thiant, id.	Leon Trogon.
Busigny, Vétérans	J.-B. Delatre.

COMMISSAIRES

d'Happegarbes et de Fontaine au Bois), la
 route du Quesnoy (près de la maison de M.
 Millot) et le Faubourg de France.
 Toutes ces sociétés étaient accueillies par un
 commissaire qui devait les diriger vers le
 lieu de stationnement avant le défilé.
 A 11 heures très précises, étaient accueillis à
 la gare, le général André, ministre de la
 Guerre, le général Jeannerod, commandant
 le 1^{er} corps d'armée, M. Vincent, Préfet du
 Nord, MM. les sénateurs et les députés de la
 région, Monsieur le Président du Conseil
 Général et des hautes autorités civiles et
 militaires qui les accompagnaient.
 L'entrée solennelle du ministre de la guerre
 et du cortège officiel avec une escorte de
 cavalerie et de gendarmerie fut suivie d'une
 salve de 12 coups de canon.
 Les musiciens, les sapeurs-pompiers et tous
 les membres des diverses sociétés furent
 invités à faire la haie d'honneur. Des
 commissaires les avaient placés sur le
 parcours du cortège.
 Ce dernier démarra de la gare. Puis il

emprunta la route d'Happegarbes, une partie du faubourg du Quesnoy, le passage à niveau, la route de la ville basse, la ville basse, le pont du canal, la grand-rue prolongée, la grand-rue, la rue des deux clefs, la grand-place, la rue du cerf et arriva devant chez M. Deloffre, Maire.

Mario Papa

BOURSE A L'INITIATIVE 2010 **Deux créations à l'honneur** **à Landrecies et au Favril**

Le lundi 15 novembre, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur l'attribution de la *Bourse à l'Initiative* 2010, destinée à épauler un entrepreneur ou un commerçant de notre territoire durant la deuxième année d'exploitation de son entreprise, afin d'en aider la consolidation. Moins d'une semaine plus tard, le samedi 20, vos élus, regroupés autour du président André Ducarne et de Jean-Marie Leblanc, vice-président en charge du développement économique, se sont retrouvés au siège de la caserne Clarke pour récompenser ... deux lauréats, comme cela s'est parfois produit depuis le lancement de l'opération, il y a une quinzaine d'années.

Il s'est avéré en effet que deux structures méritaient les encouragements de notre Communauté de Communes : l'une à Landrecies, en l'occurrence la création de la laverie-pressing Dupleix par Madame Annie Jacquinet, qui vient ainsi offrir un service appréciable à la population de notre chef-lieu de canton et de ses environs ; l'autre à André et Annette Anckière maraichers et éleveur d'ovins au Favril dont la spécificité consiste à fonctionner en AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture



Paysanne) fondée sur la distribution en circuit court de produits « bio » respectueux de l'environnement.

Ces deux lauréats se virent remettre un chèque de 1500 euros, un diplôme et les fleurs de circonstance, en présence de nombreux élus de nos communes, pour lesquels cette *Bourse à l'Initiative* a démontré toute son utilité puisque plus de 75% des commerces ou sociétés primés depuis l'origine ont continué de fonctionner sur et pour le territoire ; telle étant la vocation de ce prix, ce que rappela Jean-Marie Leblanc dans son allocution. Il souligna aussi l'importance des activités de proximité en zone rurale et révéla que plusieurs candidatures se faisaient déjà jour pour l'an prochain. Preuve que l'esprit d'entreprise existe en 2C2M comme ailleurs !



LE CARRE DES SAVEURS EST OPERATIONNEL A MAROILLES



Longtemps, les Maroillais se sont demandé ce qui allait se cacher dans cette construction moderne de métal et de verre, austère et foncée, érigée comme une antithèse à l'historique grange dîmière. Même les employés du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, les voisins, n'en savaient rien !

Aujourd'hui, parce qu'il a commencé à (bien) fonctionner, on sait ce que recèle ce mystérieux « Carré des Saveurs », sommairement évoqué dans notre précédent numéro.

Depuis le 18 juin, date de sa premiè-

re manifestation – un dîner à thème – les arts culinaires du territoire en constituent la raison d'être : un espace et des équipements de cuisine de tout premier ordre pour des cours de gastronomie sous la houlette de restaurateurs régionaux et des professeurs du Lycée hôtelier Jeanne d'Arc d'Aulnoye-Aymeries ; des salles de réception modulables destinées à des séminaires, réceptions ou stages à destination d'entreprises, collectivités, de jeunes ou tout autre groupe.

Les saveurs de nos produits y sont en vedette, en complément des deux autres pôles de la société d'économie mixte pilotée par nos deux communautés de communes (la 2C2M et le CCR2H), la fromagerie bio de l'Abbaye et le Parcours des Sens qui s'y rattachent.

Les réservations se développent, non seulement en provenance du territoire mais aussi de plus loin dans la région et même de Belgique et d'Allemagne, tout cela en liaison avec les comités du Tourisme.

Par ailleurs, le Carré des Saveurs est le siège administratif de la SEM des « Terres du Pays de Maroilles » et constitue un point de vente pour le Maroilles bio de la Fromagerie de l'Abbaye (3 €uros le quart).

Pour tout contact : 03 27 77 02 10 et www.carre-des-saveurs.fr, où Aude et deux Sophie seront à votre écoute !

J.-M.L.



Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle **vert** pour les ordures ménagères, le couvercle **jaune** et **bleu** pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

Les permanences concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères se feront uniquement les **vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00**.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme Caroline Staechelin à la 2C2M au 03 27 77 52 35.

Calendrier et fréquence de la collecte

Mercredi	LANDRECIES (secteur rose) : route de Maroilles RD 959 et route du Préseau LANDRECIES (secteur orange) : Sud - Sud-Est MAROILLES LOCQUIGNOL LE FAVRIL
Jeudi	LANDRECIES (secteur bleu) : Nord - Nord-Ouest ROBERSART PREUX AU BOIS FONTAINE AU BOIS BOUSIES : rues de Robersart et de Landrecies
Vendredi	LANDRECIES (secteur vert) : centre + Faubourg de France BOUSIES : toutes les rues sauf rues de Robersart et Landrecies CROIX CALUYAU FOREST EN CAMBRESIS

Horaires de la déchetterie

Attention :

La déchetterie est fermée une semaine en août, la 1^e semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.

Renseignements :

à la déchetterie : 03 27 77 07 77 ou à la 2c2m : 03 27 77 52 35

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	Fermée	
Vendredi	Fermée	13h à 19h
Samedi	9h à 19h	
Dimanche	Fermée	

Modalités

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes habitant l'une des communes de la 2c2m.

Des barrières électriques ont pour but de réguler, filtrer la fréquentation, donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et limiter les encombrements sur les quais.

Mise en place d'un broyeur de végétaux avec benne de récupération des copeaux.

Les tontes des pelouses ne sont plus acceptées pendant la période hivernale, c'est à dire du 1er novembre au 31 mars. Par contre, les feuilles, fleurs fanées et branchages sont acceptés toute l'année.

De même, les pneus ne sont plus autorisés.

La Commonwealth War Grave, une autre histoire de nos conflits

Tombe de Guerre
Commonwealth

Commonwealth
War Grave

Les deux guerres mondiales du XX^e siècle résonnent dans nos mémoires à travers le souvenir des *Morts pour la France* que l'on célèbre les 8 mai et 11 novembre de chaque année, face au monument aux morts. Il est d'autres lieux où reposent des soldats victimes de nos conflits. Les « British Cemetery » et les « tombes du Commonwealth » dans nos cimetières communaux abritent les corps des soldats alliés britanniques qui ont combattu et péri sur notre sol. 1414 de ces tombes sont réparties sur le territoire de la 2C2M, chiffre considérable et qui montre l'âpreté des combats.

Lors de la 1^{re} guerre mondiale, au début d'août 1914, notre région est défendue par les soldats de la *British*

Expedition Force (BEF). Après la bataille perdue de Mons, les alliés vont battre rapidement en retraite du 22 août au début de septembre. La victoire de la Marne stabilisera le front sur l'Aisne et la Somme jusque septembre 1918. Peu de combats en 14 sur notre territoire, sauf sur Maroilles et Landrecies les 25 et 26 août : environ 25 tombes sont réparties sur ces deux communes et Locquignol. Les nombreux soldats disparus pendant ces combats auront leurs noms inscrits sur le Mémorial de La Ferte-sous-Jourarre. Il en sera autrement lors de la libération par les alliés à partir d'octobre 1918. Les engagements seront meurtriers. Près de 1400 sépultures britanniques se dressent sur nos dix communes pour en témoigner (530000 morts britanniques en France sur la durée de la guerre).

La seconde guerre mondiale verra l'invasion de notre région dès le 16 mai 1940. Les soldats britanniques sont engagés sur d'autres fronts. La Royal Air Force (RAF) seule paiera son tribut aux combats : Preux et Landrecies ont respectivement 2 et 7 navigants enterrés dans leur cimetière, tombés les 18 et 30 mai (33800 morts britanniques en France pour la Seconde guerre mondiale).

Histoire de la Commonwealth War Grave Commission

Le fondateur de la commission, Fabian Ware, arriva en France en septembre 1914 à la tête d'une unité de la Croix Rouge britannique. Il se chargea aussitôt de répertorier toutes les tombes et de renseigner les



familles. La commission sera reconnue officiellement en 1917 et prendra le nom de « *Imperial War Graves Commission* ». Son appellation actuelle date de 1960.



C'est en novembre 1918 que fut prise la décision de ne pas rapatrier les restes des soldats tués et de les ensevelir sous des pierres tombales uniformes, dans un souci de fraternité acquise sur le front :

même stèle pour tous sans distinction de grade, race, foi ni classe sociale. En 1923, plus de 4000 stèles de pierre blanche étaient expédiées en France chaque semaine, et en 1927, plus de 500 cimetières étaient achevés. Aujourd'hui, la Commission basée à Beaurains (près d'Arras) gère en France 18 monuments commémoratifs pour les disparus, 370000 stèles dressées sur les 1500 cimetières qui font l'objet d'un entretien horticole de qualité.

A l'origine, le fleurissement devait procurer aux visiteurs et aux parents des défunts une atmosphère propice au recueillement. En France, les carrés autour des tombes sont plantés d'un mélange de roses *floribunda* et de plantes vivaces.

« **Known unto God** »

Les tombes des soldats non identifiés portent l'appartenance à leur régiment quand il est connu, renseignement essentiel pour les troupes britanniques qui sont organisées en comté (shire en anglais) et qui permettent donc de noter la région d'origine du soldat. Les autres mentions sur les pierres tombales sont « *A soldier of the Great War* » et « *Known unto God* » (seulement connu de Dieu), phrase proposée par l'écrivain Rudyard Kipling qui avait perdu son fils durant le conflit.

Les tombes identifiées portent parfois des mentions émouvantes. Par exemple, à Preux-au-Bois : « *In loving Memory of*

dear Harry who will never be for forgotten ».

La fleur symbole des anciens combattants britanniques de 14/18 est le coquelicot (poppies en anglais), car il fleurissait en grand nombre sur les champs de bataille et dans les cimetières militaires de Flandres. 3 mai 1915, le poète soldat John Mc Crae écrit « *In Flanders Fields* », poème assimilant cette fleur au courage des combattants : « ... Et de garder au fond de l'âme/Le goût de vivre en liberté./ Acceptez le défi, sinon/Les coquelicots se faneront / Au champ d'honneur ».

Bousies : 9 soldats

Le cimetière communal contient 9 tombes britanniques des East Surrey Regiment, Royal Garrison Artillery, Royal Field Artillery et Bedfordshire Regiment. Les soldats, dont un caporal, un second-lieutenant et le lieutenant-colonel H. P. Burnyeat, sont tombés les 23, 24, 30 octobre et 1^{er} novembre 1918. Un soldat inconnu y est aussi enseveli.

Croix-Caluyau : 14 tombes

14 tombes de soldats britanniques sont réparties en deux endroits du cimetière communal ; une tombe isolée à l'entrée, celle d'un conducteur du Royal Field Artillery tombé le 25 octobre 1918. 13 autres



sépultures sont situées au fond du cimetière, pour des soldats tués entre les 23 octobre et 1^{er} novembre 1918, des Middelsex Regiment, The King's Liverpool Regiment, Welch Regiment et Royal Engineers. Le plus gradé est un sergent.

Fontaine-au-Bois : 94 et 863 tombes

A côté du cimetière communal, le British Cemetery conserve 94 tombes pour des soldats morts entre le 23 octobre et le 12 novembre 1918. 6 soldats inconnus y sont enterrés. L'âge de ces hommes va de 19 à 39 ans, le plus gradé étant un lieutenant. 16 régiments différents sont représentés, parmi eux, les Northumberland Fusilier, Royal Dublin Fus, Machine Guns Corps, Durham Light Infantry, Duke of Wellington's Regiment, East Lancashire Regiment, Worcestershire Regiment, etc.

Sur le territoire de Fontaine, à la sortie du village vers Ors, un « Cross Roads Cemetery » renferme 741 tombes, dont 105 soldats inconnus. Construit dès la première semaine de novembre 1918 par le régiment du Northumbrian Field Ambulance, il avait 61 tombes à l'armistice. On y regroupera ensuite les tués des batailles situées entre l'Escaut et la Sambre. A 4 exceptions près, tous ont été tués entre le 1^{er} octobre et le 11 novembre 1918. 2 coolies chinois, auxiliaires de l'armée britannique, ont aussi leur tombe. Un mémorial marque le souvenir de 100 britanniques, 1 néozélandais et 1 africain du Sud, inconnus. Un second mémorial a été élevé pour 19 anglais, 1 néozélandais, enterrés à Bavay et Landrecies dont on n'a pas retrouvé les sépultures. Beaucoup avaient entre 19 et 21 ans.

Forest-en-Cambrésis : 125 tombes

Le cimetière britannique jouxte celui de la commune : il y a 125 tombes dont 4 de soldats inconnus. Ils ont été tués entre le 17 octobre et le 5 novembre 1918 et ont entre 19 et 40 ans. Une quarantaine de régiments sont présents : les Scottish Rifles, South Wales Borderers, North Irish Horse, Military Mounted Police, Manchester Regiment, etc. Le lieutenant-colonel Butler du Royal Field Artillery y est enterré ainsi que E. A. Guppy du 15^e escadron de la Royal Air Force.

Landrecies : 199 tombes

Deux cimetières militaires, le premier route de Le Pommereuil, l'autre dans le cimetière communal. Dans le premier sont enterrés 165 corps dont 14 inconnus décédés d'octobre 1918 à janvier 1919. Ils sont tous de la 25^e division britannique qui a libéré la ville. Le second cimetière contient 44 anglais tués en 1914 et en 1918, des Coldstream Guards, Royal Berkshire Regiment et Gloucester Regiment. 3 inconnus y reposent. Peter Petrow, prisonnier de guerre russe, est mort et enterré là le 29 mars 1918.

Le Favril : 3 tombes

3 tombes dans le cimetière communal, sur le côté de



l'église. Soldats du Highland Light Infantry et du Royal Army Medical Corps, tués le 5 novembre 1918. L'un d'eux avait 19 ans.

Locquignol : 4 tombes

4 tombes en deux endroits dans le cimetière communal. 1 soldat inconnu du Dorsetshire Regiment tombé en août 14, et 3 autres tués les 6 et 7 novembre 1918 des Lincolnshire Regiment, Northumberland Fusiliers et Machine Gun Corps.

Maroilles : 19 tombes

Trois endroits différents du cimetière communal pour 19 tombes alliées. 17 sont regroupées sur des stèles doubles dans un même carré à l'entrée, tous du Berkshire Regiment tombés du 24 au 26 août 1914, et près d'eux, 1 soldat anglais du Sherwood Forester tué le 5 novembre 1918. Le capitaine H. H. Shott a sa propre stèle offerte par son épouse. Une tombe isolée parmi celles des Maroillais contient le corps de Yang Niu, coolie chinois décédé le 15 septembre 1919.

Preux-au-Bois : 83 tombes

83 tombes sont réparties en deux endroits du cimetière communal. 3 soldats du East Surrey Regiment tués le 5 novembre 1918, et 78 autres dont 50 reposent dans des tombes doubles. Ils sont morts entre le 25 octobre et le 4 novembre 1918. Ils avaient entre 18 et 39 ans. Ils étaient des régiments des Royal Inniskilling Fusilier, Bedfordshire Regiment, Essex Regiment, etc. 2 navigateurs de la RAF y sont aussi enterrés, tombés le 18 mai 1940.

Robersart : 1 tombe

Une seule tombe dans le cimetière communal pour un soldat du Northamptonshire Regiment tué le 24 octobre 1918. Il avait 19 ans.



Hervé Gournay

LES COLLEGIENS A LA RENCONTRE DE L'ENTREPRISE SANDERS

Sans doute peu d'entre eux connaissaient l'entreprise Sanders, implantée de longue date à Landrecies, et moins encore l'objet de son activité. C'est pourquoi, aussitôt après l'inauguration de son site de production restauré, en mai dernier, il nous a paru intéressant de mettre en place une sorte d'opération « portes ouvertes » à destination des élèves de la cité scolaire Duplex. Rapprocher les jeunes de l'entreprise, leur faire découvrir une activité liée de près à leur territoire – l'élevage et la production de lait – tel était le but de cette initiative que nous avons prise en liaison avec le proviseur de l'époque, Madame Leclercq et le directeur de Sanders-Landrecies, M. Cédric Guionet. Après une entrée en matière destinée à expliquer aux jeunes de deux classes de troisième l'organisation du territoire et le rôle de la Communauté de Communes, ce dernier fut un guide parfait durant les deux heures que dura la visite, une le matin, l'autre l'après-midi du mardi 8 juin. Les différentes céréales, les mélanges, la traçabilité, les précautions sanitaires, l'informatisation, les expédi-



tions... tout cela intéressa vivement les jeunes visiteurs et leur professeur.

Dans le cadre de l'orientation - parfois difficile - des élèves, il nous semble indispensable de leur faire découvrir le monde de l'entreprise, parfois décrié, et leur faire toucher du doigt un secteur d'activité susceptible de leur offrir des perspectives de débouché. D'ailleurs, la direction de Sanders proposa même d'offrir le cas échéant, un stage découverte à un jeune qui serait particulièrement intéressé par cette activité.

D'ores et déjà, cette opération tripartite Sanders - Cité scolaire - 2C2M sera reconduite en 2011, à une date plus éloignée des examens et des vacances, afin de réunir un nombre plus significatif de candidats. Mais l'essentiel était bien de lancer cette initiative !

J.-M. Leblanc



Courte pause au poste de commandement durant la visite des élèves de la classe SEG-PA et leurs professeurs, MM. Semaille et Richard ; à droite leur hôte, M. Guionet, directeur du site de Sanders-Landrecies.

NOS COMMUNES AU RENDEZ-VOUS DE LA PROPRETE

Comme les années, les bonnes initiatives se suivent et se ressemblent.

En octobre 2009, nous avons lancé sur l'ensemble du territoire de la 2C2M une opération « *Communes Propres* » qui, comme l'indique son intitulé, avait pour but de contribuer, le même jour, au nettoyage



d'un ou plusieurs secteurs. En effet, le civisme environnemental n'est hélas pas, pas encore, la vertu numéro un de nos concitoyens ; et si l'ensemble de nos élus et de leurs services communaux sont attentifs à la netteté de leurs chemins, bas



-côtés, places et autres parkings, la partie n'est jamais gagnée.





peut le constater sur notre photo. En présence des élus de notre Communauté de Communes, on se retrouva autour d'une boisson fraîche et dans la bonne humeur, avec la satisfaction du devoir accompli : participer concrètement à la préservation de notre cadre de vie avec l'espoir et la conviction que, si chacun y va de son petit effort, nos villages continueront d'être accueillants pour les visiteurs, certes, mais en premier lieu

Comme en beaucoup de domaines, la solution passe par l'exemple et la pédagogie. C'est pourquoi, en élargissant le cercle des

pour...leurs habitants !

J.-M.L.

bonnes volontés aux associations, de bénévoles et de jeunes notamment, on fait progresser les choses. Nous en avons eu la démonstration pour la deuxième année consécutive le 16 octobre dernier où, dans nos dix communes, et avec la coopération de Sébastien Montay, des groupes de volontaires ont consacré leur matinée à ramasser débris, cartons, plastiques et autres cannettes avant de les regrouper à la déchetterie de Landrecies avec leur imposant butin, comme on





Bousies



Robersart



Croix-Caluyau



Le Favril



Fontaine au Bois



Preux au Bois



Landrecies



Locquignol



Forest en Cambésis

British Cemetery et tombes du Commonwealth sur le territoire de la 2c2m



Maroilles

